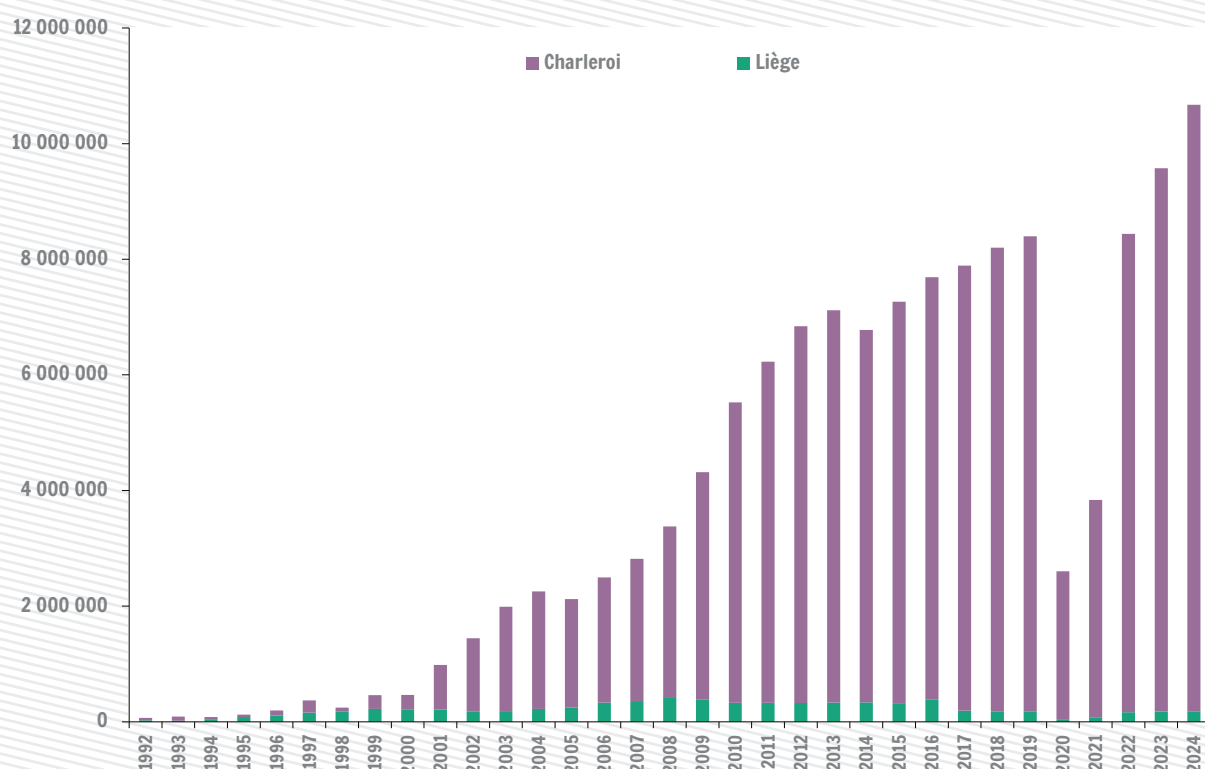


Transport aérien

10,7 millions

C'est le nombre de passagers qui ont été transportés (passagers en transit inclus) via les aéroports wallons en 2024 (contre 9,6 en 2023)

Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en nombre de passagers)



Sources : SPW Mobilité et Infrastructures ; Calculs : IWEPS

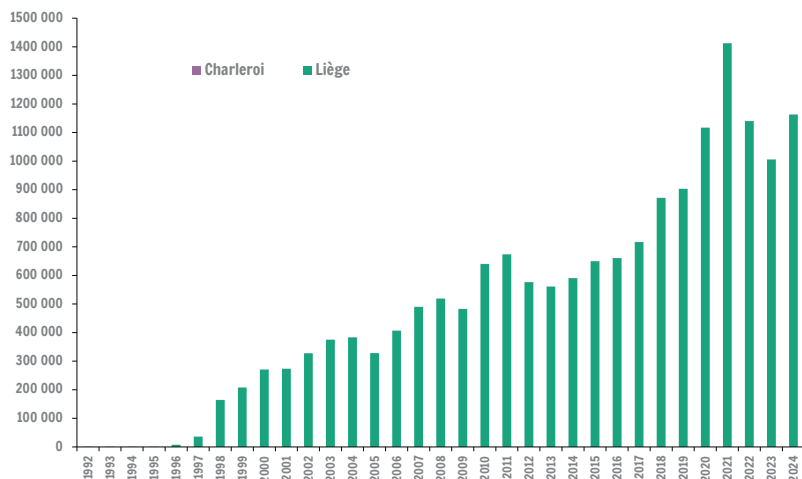
Au niveau du réseau aérien, la Wallonie possède deux infrastructures importantes : l'aéroport de Liège (Liège Airport), ouvert 24 heures sur 24 avec deux pistes (3 700 m et 2 340 m) destinées à recevoir un trafic mixte (passagers et cargo) et celui de Charleroi (Brussels South Charleroi Airport) avec une piste de 3 200 m (depuis octobre 2021) privilégiant le trafic de passagers. Ces aéroports bénéficient tous les deux d'une aérogare assez récente et moderne.

Du côté du transport et du trafic aérien, la Wallonie se distingue par l'essor de ces deux aéroports depuis plus de quinze années, surtout grâce au développement d'activités de fret à Liège et à l'arrivée d'une importante compagnie low cost à Charleroi. La tendance dans les aéroports wallons est encore à la progression en 2024, le niveau de trafic en 2019 (année d'avant pandémie du Covid-19) ayant été « rattrapé » dès 2022.

Le trafic des passagers via les aéroports wallons, soit près d'un tiers du trafic belge (les deux tiers restant opérés par l'aéroport national avec 23,6 millions), a enregistré un nouveau record avec 10,67 millions de passagers en 2024. Ce qui représente une fréquentation supérieure (+11 %) par rapport à 2023 (9,57 millions). L'aéroport de Charleroi (deuxième aéroport belge de passagers après Bruxelles-National) a atteint le chiffre de 10,5 millions de passagers en 2024. Liège connaît une évolution en retrait cette année avec 172,3 mille passagers, avec un chiffre similaire à celui en 2019. Précisons que les activités principales de Liège Airport sont davantage axées sur une spécialisation dans le transport de marchandises (cf. indicateur ci-après), l'activité passager venant ensuite. Les permis d'environnement fixant les possibilités de développement des activités sur les deux aéroports ont été renouvelé par le Gouvernement wallon en avril 2024 pour celui de Liège et juillet 2025 pour celui de Charleroi.

Transport aérien

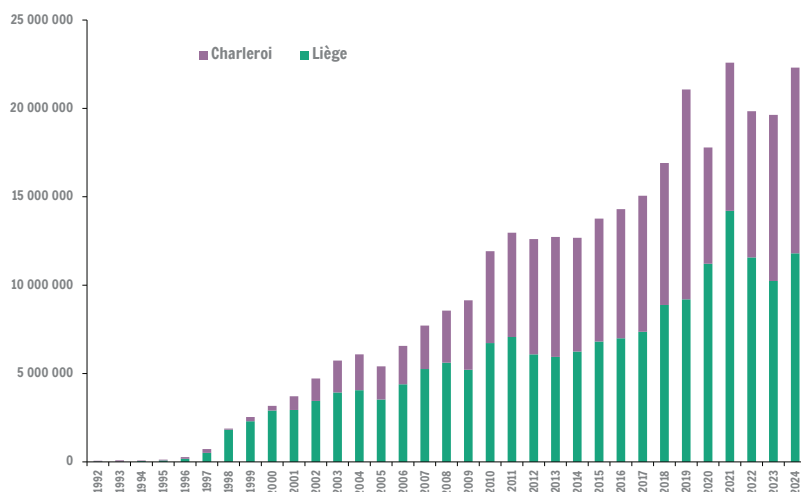
Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en tonnes de fret)



1,16 million de tonnes de fret ont transité par l'aéroport de Liège en 2024, +16 % par rapport à 2023 bien qu'en deçà du record de 2021 (1,41 million) nonobstant la crise du transport aérien à la suite de la pandémie. Liège Airport confirme son statut de premier aéroport cargo de Belgique depuis 2009 (le fret à l'aéroport national est lui de 733 000 tonnes en 2024) et de 6^{ème} aéroport cargo européen. En comparaison, l'aéroport de Charleroi ne traite presque pas de transport de fret (142 tonnes en 2024 pour 93 l'année précédente).

Sources : SPW Mobilité et Infrastructures ;
Calculs : IWEPS

Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud (en millions de work load unit-wlu)



L'activité dans les aéroports wallons, illustrée par l'unité *work load unit*, s'établit à 22,3 millions de wlu en 2024, soit une évolution en hausse à Liège Airport (11,8 millions wlu, +15 %) et à Charleroi (10,5 millions wlu, +12 %). Evolution qui s'explique par la spécificité de l'activité principale en chaque aéroport (le passager à Charleroi et le fret à Liège), par les répercussions liées à la pandémie en 2020, impactant différemment les divers types de trafics ainsi que par la confirmation de la reprise du trafic aérien plus globalement.

Sources : SPW Mobilité et Infrastructures ;
Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les statistiques de transport aérien fournissent des informations sur le nombre de passagers (à l'arrivée et au départ, passagers en transit inclus), de tonnes transportées et le nombre de vols.

WLU : unité *work load unit*, voir explication ci-contre.

Les mouvements sur les aéroports comptabilisent également les vols d'instruction, d'écologie ou d'entraînement d'avions.

Sources : SPW Mobilités et Infrastructures ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) arrivant à la conclusion que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire. Dans la littérature, l'utilisation de cette mesure combinée et l'équivalence des passagers par rapport au fret sont contestées, notamment en termes de coûts de manutention, de revenus et d'exigences en matière d'infrastructures différents.

Pour en savoir plus : <http://www.iweps.be/> et Eurostat

Personne de contact : Julien Juprelle (j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2026